

## FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

Annonce No : **c0a68278-cfe6-4012-920c-c8235539340c**

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [V.](#) [VI.](#)

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

*Nom complet de l'acheteur* : CCAS de Creil  
*Type de Numéro national d'identification* : SIRET  
*N° National d'identification* : 26600175900080  
*Code Postal* : 60100  
*Ville* : Creil  
*Groupement de commandes* : Non

### **Section 2 : Communication**

*Moyen d'accès aux documents de la consultation* :  
*Lien vers le profil d'acheteur* : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1004257>  
*Identifiant interne de la consultation* : AS2024-001  
*L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur* : Oui  
*Utilisation de moyens de communication non communément disponibles* : Non  
*Contact* : ABOU-KHALIL Aurélie  
*email* : [service.marchespublics@mairie-creil.fr](mailto:service.marchespublics@mairie-creil.fr)  
*Tél* : +33 344295094

### **Section 3 : Procédure**

*Type de procédure* : Procédure adaptée ouverte  
*Condition de participation* :  
*Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve* :  
- La Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ; - Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ; Précision : Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - La déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 et qu'il est en règle au regard des articles L.1512-1 à L.1512-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une

déclaration sur l'honneur.

*Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :*

- La déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

*Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :*

- La présentation d'une liste des livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de travaux sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

*Technique d'achat :* Accord-cadre

*Date et heure limites de réception des plis :* 12 Avril 2024 à 12:00

*Présentation des offres par catalogue électronique :* Autorisée

*Réduction du nombre de candidats :* Non

*Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) :* Oui

*L'acheteur exige la présentation de variantes :* Non

*Identification des catégories d'acheteurs intervenant :* CCAS de la Ville de Creil (CESAM)

#### **Section 4 : Identification du marché**

*Intitulé du marché :* Approvisionnement et livraison de produits alimentaires et d'hygiène pour l'épicerie sociale (CESAM) du CCAS de la Ville de Creil

*CPV - Objet principal :* 15890000.

*Type de marché :* Fournitures

*Description succincte du marché :* Approvisionnement et livraison de produits alimentaires et d'hygiène pour l'épicerie sociale (CESAM) du CCAS de la Ville de Creil

*Lieu principal d'exécution du marché :* CESAM de la Ville de Creil - Rue Félix Eboué 60100 CREIL

*La consultation comporte des tranches :* Non

*La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :* Non

*Marché alloti :* Oui

*Mots descripteurs :* Denrées alimentaires, Hygiène (articles).

#### **Section 5 : Lots**

*Description du lot n° 1 :*

Épicerie

*CPV - Objet principal :* 15890000.

*Lieu d'exécution du lot n° 1 :* CESAM de la Ville de Creil - Rue Félix Eboué- 60100 CREIL

*Description du lot n° 2 :*

Produits frais

*CPV - Objet principal :* 15800000.

*Lieu d'exécution du lot n° 2 :* CESAM de la Ville de Creil - Rue Félix Eboué- 60100

CREIL

*Description du lot n° 3 :*

Produits surgelés

*CPV - Objet principal : 15896000.*

*Lieu d'exécution du lot n° 3 : CESAM de la Ville de Creil - Rue Félix Eboué- 60100*

CREIL

*Description du lot n° 4 :*

Charcuterie et Viande

*CPV - Objet principal : 15110000.*

*Lieu d'exécution du lot n° 4 : CESAM de la Ville de Creil - Rue Félix Eboué- 60100*

CREIL

*Description du lot n° 5 :*

Produits bébé

*CPV - Objet principal : 33750000.*

*Lieu d'exécution du lot n° 5 : CESAM de la Ville de Creil - Rue Félix Eboué- 60100*

CREIL

*Description du lot n° 6 :*

Produits d'hygiène et d'entretien

*CPV - Objet principal : 33711640.*

*Lieu d'exécution du lot n° 6 : CESAM de la Ville de Creil - Rue Félix Eboué- 60100*

CREIL

## **Section 6 : Informations Complémentaires**

*Visite obligatoire :* Non

*Autres informations complémentaires :* Les montants des commandes seront susceptibles de varier dans les limites financières suivantes (éventuelle période de reconduction comprise) : Lot 1: Minimum : 10 000 euros H.T / Maximum : 70 000 euros H.T Lot 2: Minimum : 6 000 euros H.T / Maximum : 30 000 euros H.T Lot 3: Minimum : 11 000 euros H.T / Maximum : 50 000 euros H.T Lot 4: Minimum : 2 000 euros H.T / Maximum : 20 000 euros H.T Lot 5: Minimum : 2 000 euros H.T / Maximum : 15 000 euros H.T Lot 6: Minimum : 6 000 euros H.T / Maximum : 30 000 euros H.T En application de l'article R. 2132-7 du Code de la commande Autres informations complémentaires : publique, la transmission des candidatures et des offres se fait par voie électronique. Toutes les communications et échanges d'informations sont également effectués par des moyens électroniques. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde, l'identification des candidats pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire. Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur le fait que l'identification leur permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées aux documents qu'ils

téléchargeront. Dans le cas contraire, il leur appartiendra de récupérer par leurs propres moyens les informations communiquées. Signature électronique : dans le cadre de cette consultation, la signature électronique est exigée pour l'attributaire.

*Date d'envoi du présent avis :12 Mars 2024*